L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 22 AVRIL 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE

A VENDRE—Pour cause de départ, un établissement dans le 1me district, salle de billard, café, salon d'huitres, restaurant, chambres garnies. S'adresser à L. H. Perret, 38 Exchange Alley. 21 avril—4f

DEMANDES.

On demande, immédiatement, plusieurs modistes en robes de premier ordre chez Lubersans, 18 Baronne. 21 avril—21 23 24

On demande à louer un quartier français un logement de 3 pièces meublées pour un servir de résidence à un médecin célibataire. S'adresser au bureau du journal. 20av—3f

PERDU.

DISPARU—Du pâturage de Gentilly, une jument rouge foncé de moyenne hauteur, avec la queue et la crinière noires, et ayant les quatre pieds noirs. Elle avait un licou au moment de disparaître. Une récompense libérale sera payée à la personne qui ramènera la jument au No 185 rue Ste Anne chez M. L. BONÉE. 17avril—7 y

EGARÉ—Un mulet mexicain, brun foncé, qui était dans le pâturage de Gentilly. Récompense libérale à qui le ramènera au No 202 Esplanade. 17avril—7f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Ezekiel Ewing Simpson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20 570—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte, pro tanto, présenté par M. J. A. Hart, vendu en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 avril—20 25 29

Succession de Lionel C. Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,607—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte pro tanto présenté par Eleanor M. Levy exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J McGEEHAN, Greffier.
22 avril—22 27—1er mai

Succession de Lawrence Kenney

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20 877—Division A. Attendu que Mary Cassin, veuve de Lawrence Kenney, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lawrence Kenney, décédé intestat; avis est par le présent donné à ceux cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours prochains pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 avril—20 25 29

Succession d'Euphémi O'Brien, femme de Joseph Viguier

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 20 484—Division C. Attendu que Charles I. Viguier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Euphémi O'Brien femme de Joseph Viguier décédée dans cette ville, avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours prochains pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 avril—19 23 28

Succession de David Newhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,581—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte, pro tanto, présenté par Minor Victor David Newhart administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11avril—14 19 23

Succession de Thomas Hasam.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 543—Division C. Attendu que Sidney H. Hasam a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Hasam décédé intestat; avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours prochains pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 avril—16 20 24

Succession de Jacob Baltz et Magdelaine Mitchell, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 521—Division C. Attendu que Caroline Baltz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Baltz et sa femme, décédés dans cette ville, avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours prochains pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 avril—15 20 24

Succession de Mme Mathilde Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,041—Division E. Attendu que Jules Dreyfous a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mathilde Mary Smith, décédée dans cette ville; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours prochains pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15avril—15 20 24

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de district pour la paroisse d'Orléans. Emile H. Cambiaso vs ses créanciers. No 20 896. Ordre et Contribution. Que les intéressés créanciers du petit ordinaire Emile H. Cambiaso sont convoqués et tenus pardevant R. C. Stockton notaire public en cette ville, le MARDI le 26me jour de mai 1887, à 11 heures A. M. dans le but de considérer et de déterminer sur l'application de dit débiteur pour sa libération, et qu'en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit débiteur soient suspendues. Et que H. Favrot, Esq. soit et est nommé pour représenter les dits intéressés absents.

Nouvelle Orléans, 20 avril—1887.
A. L. TISSOT Juge.
Pour copie conforme
Greffe Civil Dépuié Greffier
22 avril—2f 6 30 fs

A. J. Ward's Sons vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 499—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers ci-avis, affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquelles le premier compte présenté par Geo. W. Stockton, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20avril—20 25 29

Hanssell & Webster vs leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 20 498—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers ci-avis affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte, pro tanto, présenté par Frederick W. Stockton, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20avril—20 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de district pour la paroisse d'Orléans. Emile H. Cambiaso vs ses créanciers. No 20 896. Ordre et Contribution. Que les intéressés créanciers du petit ordinaire Emile H. Cambiaso sont convoqués et tenus pardevant R. C. Stockton notaire public en cette ville, le MARDI le 26me jour de mai 1887, à 11 heures A. M. dans le but de considérer et de déterminer sur l'application de dit débiteur pour sa libération, et qu'en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit débiteur soient suspendues. Et que H. Favrot, Esq. soit et est nommé pour représenter les dits intéressés absents.

Nouvelle Orléans, 20 avril—1887.
A. L. TISSOT Juge.
Pour copie conforme
Greffe Civil Dépuié Greffier
22 avril—2f 6 30 fs

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Adam Mayer vs ses créanciers. No 20 502. Division C. Ordre de Cour—Qu'une session des biens dudit débiteur, Adam Mayer, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une session des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire public en cette ville, à son bureau No 6 Rue Carondelet, le MERCREDI 27ème jour d'avril 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, d'être un arrêté et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1887.
[Signé] P. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme
Greffe Civil Dépuié Greffier
22 avril—2f 6 30 fs

Succession d'Euphémi O'Brien, femme de Joseph Viguier

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 20 484—Division C. Attendu que Charles I. Viguier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Euphémi O'Brien femme de Joseph Viguier décédée dans cette ville, avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours prochains pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 avril—19 23 28

Succession de David Newhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,581—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte, pro tanto, présenté par Minor Victor David Newhart administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11avril—14 19 23

Succession de Thomas Hasam.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 543—Division C. Attendu que Sidney H. Hasam a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Hasam décédé intestat; avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours prochains pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 avril—16 20 24

Succession de Jacob Baltz et Magdelaine Mitchell, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 521—Division C. Attendu que Caroline Baltz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Baltz et sa femme, décédés dans cette ville, avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours prochains pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15avril—15 20 24

Succession de Mme Mathilde Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,041—Division E. Attendu que Jules Dreyfous a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mathilde Mary Smith, décédée dans cette ville; avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours prochains pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15avril—15 20 24

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de district pour la paroisse d'Orléans. Emile H. Cambiaso vs ses créanciers. No 20 896. Ordre et Contribution. Que les intéressés créanciers du petit ordinaire Emile H. Cambiaso sont convoqués et tenus pardevant R. C. Stockton notaire public en cette ville, le MARDI le 26me jour de mai 1887, à 11 heures A. M. dans le but de considérer et de déterminer sur l'application de dit débiteur pour sa libération, et qu'en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit débiteur soient suspendues. Et que H. Favrot, Esq. soit et est nommé pour représenter les dits intéressés absents.

Nouvelle Orléans, 20 avril—1887.
A. L. TISSOT Juge.
Pour copie conforme
Greffe Civil Dépuié Greffier
22 avril—2f 6 30 fs

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Adam Mayer vs ses créanciers. No 20 502. Division C. Ordre de Cour—Qu'une session des biens dudit débiteur, Adam Mayer, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une session des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire public en cette ville, à son bureau No 6 Rue Carondelet, le MERCREDI 27ème jour d'avril 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, d'être un arrêté et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1887.
[Signé] P. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme
Greffe Civil Dépuié Greffier
22 avril—2f 6 30 fs

L'ABEILLE
NOUVELLE-ORLÉANS
JOURNAL QUOTIDIEN,
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.
ÉDITION QUOTIDIENNE.
Un an $12 00
Six mois 6 00
Trois mois 3 00
Un mois 1 00
ÉDITION HEBDOMADAIRE.
Un an $2 00
Six mois 1 00
Quatre mois 1 00
Trois mois 75

On s'abonne à la semaine aux porteurs et aux marchands de journaux.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:
73 - CHARTRES - 73

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, etc.
Fanny M. Mills et al. vs. Amelia Parts et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 19,583—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MARDI 3 mai 1887, à 10 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 30 rue Saint Bassin—

Le contenu du dit local consistant en un lot de meubles de maison de valeur, tel que: ameublement de salon, chambres à coucher, etc., et autres objets conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21avril—21 28 mai 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shériff civil de propriétés appartenant de valeur appartenant à la partie centrale des affaires de la ville ou deux terrains de 30 pieds 6 pouces sur 100 pieds chacun tous deux situés dans l'ancienne Ville de Lafayette

Schoelcofield Goodman & Fils vs Succession de E. Schoelcofield et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 177—En vertu d'un writ de vente et exécution à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le 1er District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Toutes les terres avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent situés dans l'intérieur des rues Magazine, Gravier, Camp et Lafayette et dans l'intérieur de la ligne ferrée de la Nouvelle Orléans Jackson et Great Northern et vingt-cinq pieds de face à droite sur Gravier et vingt-cinq pieds de face à gauche sur Lafayette et s'étendant en profondeur entre lesdites rues de la profondeur ou autre plus ou moins.

Etant la même propriété que Eli J. Wood a acquis de Jonas Isaac Morris et Jacob Newton Morris de Kansas, suivant acte de vente en date du 25 janvier 1882 pardevant P. G. Cavelier, notaire, 7 mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 avril—20,21,22,23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le deuxième district ; No 487 rue Canal, entre Tonti et Rochebleve.

James Lewis vs ses créanciers,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,428.—En vertu d'un ordre de vente daté 24 mars, 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le premier District de cette ville, le MARDI 3 mai 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. 2 et 3 de l'Isle Dernière, et faisant partie des numéros 13 & 75 inclusivement, et tels que le dit lot est borné par les rues Canal, Tonti et Rochebleve, et mesurant cinquante pieds de face sur la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante cinq pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, suivant leurs dites bornes et contenance.

Et ledit Jas. Lewis ayant acquis de Mme Marie Louise Bernard et Isaure Bernard, les dits lots suivant titre authentique.

Ce lot No 2 mesure 50 pieds de face à la rue Rochebleve 78 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Tonti, 77 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Canal, 77 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la ligne Nouvelle Orléans.

Le lot No 3 mesure 50 pieds de face à la rue Rochebleve 78 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Tonti, 77 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la ligne Nouvelle Orléans, 77 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la ligne Canal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25mars—avril 1,8,15,22,26

ANNONCE JUDICIAIRE

Julius Wile & Co et al vs. A. J. Jacquet et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,967—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez chez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 24 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'intérieur des rues Magazine, Gravier et Lafayette et dans l'intérieur de la ligne ferrée de la Nouvelle Orléans Jackson et Great Northern, et vingt-cinq pieds de face à droite sur Gravier et vingt-cinq pieds de face à gauche sur Lafayette et s'étendant en profondeur entre lesdites rues de la profondeur ou autre plus ou moins.

Etant la même propriété que Eli J. Wood a acquis de Jonas Isaac Morris et Jacob Newton Morris de Kansas, suivant acte de vente en date du 25 janvier 1882 pardevant P. G. Cavelier, notaire, 7 mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 mars—24 31—7 14 21 28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Blaese vs. Mme Catherine Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,032—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le premier District de cette ville, le MARDI 3 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. 2 et 3 de l'Isle Dernière et faisant partie des numéros 13 à 75 inclusivement, et tels que lesdits lots sont bornés par les rues Canal, Tonti et Rochebleve, et mesurant cinquante pieds de face sur la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante cinq pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, suivant leurs dites bornes et contenance.

Ce lot No 2 mesure 50 pieds de face à la rue Rochebleve 78 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Tonti, 77 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Canal, 77 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la ligne Nouvelle Orléans.

Le lot No 3 mesure 50 pieds de face à la rue Rochebleve 78 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Tonti, 77 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Canal, 77 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la ligne Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25mars—avril 1,8,15,22,26

ANNONCE JUDICIAIRE

James Lewis vs ses créanciers,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,428.—En vertu d'un ordre de vente daté 24 mars, 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 mai 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. 2 et 3 de l'Isle Dernière et faisant partie des numéros 13 à 75 inclusivement, et tels que le dit lot est borné par les rues Canal, Tonti et Rochebleve, et mesurant cinquante pieds de face sur la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante cinq pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, suivant leurs dites bornes et contenance.

Et ledit Jas. Lewis ayant acquis de Mme Marie Louise Bernard et Isaure Bernard, les dits lots suivant titre authentique.

Ce lot No 2 mesure 50 pieds de face à la rue Rochebleve 78 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Tonti, 77 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Canal, 77 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la ligne Nouvelle Orléans.

Le lot No 3 mesure 50 pieds de face à la rue Rochebleve 78 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Tonti, 77 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Canal, 77 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la ligne Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25mars—avril 1,8,15,22,26

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Preble.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 698—Division C. Attendu que Agnes Ada Preble a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Preble, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours prochains pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 avril—13.17.22.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Anna Patthorst, veuve de Bernard H. Finspoller, exécutrice testamentaire et nutrice naturelle, vs Jason Machado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,177—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'ancienne Faubourg Lafayette, désigné par le numéro 229 sur le nouveau plan, borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Milan. Le dit lot est désigné par le numéro 4 et mesure trente pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, plus ou moins.

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 4 et mesurant trente pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, suivant leurs dites bornes et contenance.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 avril—26—3,10,17,24mai

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Anna Patthorst, veuve de Bernard H. Finspoller, exécutrice testamentaire et nutrice naturelle, vs Jason Machado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,177—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez chez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'ancienne Faubourg Lafayette, désigné par le numéro 229 sur le nouveau plan, borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Milan. Le dit lot est désigné par le numéro 4 et mesure trente pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, plus ou moins.

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 4 et mesurant trente pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, suivant leurs dites bornes et contenance.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 avril—26—3,10,17,24mai

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Anna Patthorst, vente de Bernard H. Finspoller, exécutrice testamentaire et nutrice naturelle, vs Jason Machado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,177—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez chez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'ancienne Faubourg Lafayette, désigné par le numéro 229 sur le nouveau plan, borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Milan. Le dit lot est désigné par le numéro 4 et mesure trente pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, plus ou moins.

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 4 et mesurant trente pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, suivant leurs dites bornes et contenance.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 avril—26—3,10,17,24mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

BELLES VACHES LAITIÈRES.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau succédant Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 avril 1887, il sera vendu à 11 heures du matin, rue Broad, entre les rues Dumaine et St. Philippe—

18 vaches laitières, toutes avec de jeunes veaux.

1 taureau.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant; et audessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 21avril—

RESIDENCE POUR TOUS.

Un lict de terre situé dans le 6ème district de cette ville.

Maison rue Chestnut, près Napoleon Avenue.

Succession de Mlle Clary Rochereau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 19 960—SAMEDI, 14 mai, 1887, à midi—Par JAS P. GUINAULT, il sera vendu à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 11 avril 1887. Les propriétés suivantes appartenant à la succession susdite, savoir:

1— Un lot de terre situé dans la sixième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 23 inclusivement, dans l'ilet compris par les rues Amelia, Prytania, Coliseum, ou Tchoupitoulas et Jersey ou Annonciation.

Le lot No 1 mesure 20 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Prytania, 82 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 2 mesure 20 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Prytania, 82 pieds sur la ligne divisant du lot No 2, 31 pieds 4 pouces 3 lignes sur la ligne du lot No 1, et forme l'encoignure des rues Levée et Peniston.

Les lots Nos. 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de front sur la rue Peniston, 82 pieds 10 pouces sur 82 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Sur ces trois lots il existe une bâtisse en bois à étage couverte en ardoises, contenant cinq locations, chacune louée pour $6 par mois.

Le lot No 4 mesure 24 pieds 9 pouces de face sur la rue Peniston, sur 82 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble une bâtisse en bois à un étage louée pour $10 par mois.

Les lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 33 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur la rue Peniston, sur 82 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 9 formant l'encoignure de la rue Jersey.

Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Jersey, 152 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur et 30 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.

Le lot No 12 mesure 31 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Jersey, 152 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur, au coin de la rue Peniston. Le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Acquis de Francis G. Rowan, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 11 février 1874.

Conditions—Un tiers au plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un crédit de un et deux ans après l'achat, portant intérêt à raison de huit pour cent par an, avec les clauses ordinaires garanti par privilèges de vendeur et hypothèques, etc.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25mars—avril 1,8,15,22,26

ANNONCE JUDICIAIRE

Julius Wile & Co et al vs. A. J. Jacquet et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,967—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez chez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 24 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'intérieur des rues Magazine, Gravier et Lafayette et dans l'intérieur de la ligne ferrée de la Nouvelle Orléans Jackson et Great Northern, et vingt-cinq pieds de face à droite sur Gravier et vingt-cinq pieds de face à gauche sur Lafayette et s'étendant en profondeur entre lesdites rues de la profondeur ou autre plus ou moins.

Etant la même propriété que Eli J. Wood a acquis de Jonas Isaac Morris et Jacob Newton Morris de Kansas, suivant acte de vente en date du 25 janvier 1882 pardevant P. G. Cavelier, notaire, 7 mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 mars—24 31—7 14 21 28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Blaese vs. Mme Catherine Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,032—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Or